

Ce n'est pas simplement une dérivation internationale des eaux qui peut comporter des risques pour un pays. Même des dérivations nationales peuvent déranger l'équilibre écologique de toute une région. De nouvelles espèces de faune et de flore se développent et d'autres disparaissent par suite des variations de l'équilibre écologique. Depuis des années nous déployons de vains efforts dans ce domaine, mais, vu la faible densité de notre population, nous n'avons pas pu jusqu'à maintenant discerner la portée réelle des dégâts. Alors que nous poursuivons nos vains efforts, les problèmes prennent une ampleur toujours accrue et, dans bien des endroits, atteignent des proportions alarmantes: par exemple, le canal qui traverse la Floride et le remplissage important de la baie à San Francisco, et le bouleversement écologique qui en est résulté.

Il faut se rappeler que l'exportation d'un produit brut quelconque, y compris l'eau, suscite la dépendance. Lorsqu'une autre nation compte sur une ressource essentielle, il est très difficile de cesser de l'alimenter une fois qu'on a commencé. De grandes métropoles, des populations denses et d'importantes industries commencent à compter sur cette ressource. Il faut aussi se rappeler que lorsque nous exportons nos ressources brutes, nous exportons aussi des emplois et les industries secondaires commencent à manquer. Il faudrait encourager les industries à venir s'installer au Canada afin d'exploiter nos ressources sur place.

Nous devrions aussi songer à entreposer de l'eau à l'intérieur de nos frontières. Ici, je songe surtout à la vallée de la rivière Skagit. La plupart des députés savent sûrement que c'est un problème grave en Colombie-Britannique, et qu'il est d'intérêt national, comme en témoigne un article publié récemment dans le *Canadian Weekend Magazine*. On y étudiait la possibilité de réserver certaines régions canadiennes à l'entreposage d'eau, mais le projet laissait à désirer. Je sais que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Orange) est conscient du problème et qu'il s'y intéresse. Il sait aussi que les taux de récréation rapprochés des grands centres urbains se font de plus en plus rares. Je sais aussi qu'il s'arrangera pour qu'on n'approuve pas automatiquement une demande de la Colombie-Britannique voulant qu'on autorise ce genre de réservoir, qui dénuderait 6,000 acres de terre canadienne. On règlera cette question bientôt, j'espère. En terminant, monsieur l'Orateur, il n'y a rien de mal à ce que les députés de l'opposition proposent une motion

tendant à réglementer l'exportation d'eau. Le bon sens nous dicte de nous protéger ainsi. Le gouvernement l'acceptera, j'espère.

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, ces deux amendements nous amènent à la question fondamentale de nos ressources en eau. Maintes et maintes fois depuis quelques mois, nous avons été témoins de discussions sur l'échange de ressources entre le Canada et les États-Unis, et l'on se demandait notamment jusqu'à quel point le Canada pouvait conclure des accords en vue de l'exportation de ses ressources en eau. Nous avons discuté de la signification des propos que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) a tenus à Washington et de sa déclaration à Denver, Colorado. Le gouvernement nous a fait part de ses intentions concernant les ressources en eau et la pollution, mais malgré tout cela, il n'y a malheureusement pas eu d'énoncé de principe, par lequel le gouvernement se serait engagé à ce sujet.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est rentré de son voyage à Washington, il y a environ deux mois, persuadé de la nécessité d'un échange de ressources naturelles entre le Canada et les États-Unis. C'est ce qu'on a appelé la politique des ressources continentales. Les déclarations du ministre ont donné au public l'impression que les ressources du Canada et des États-Unis devraient officiellement constituer un tout et que s'il y avait excédent dans l'un des deux pays, ces ressources devraient être mises librement à la disposition de l'autre pays.

La question de l'exportation de l'eau a fait vibrer la corde sensible chez les Canadiens. Le public a tout de suite voulu savoir ce que le ministre signifiait par un échange des ressources énergétiques. Songeait-il à exporter l'eau dans le cadre de cette politique des ressources? Le ministre a immédiatement répondu: «Oh non, pas l'eau», car il connaissait la sensibilité des Canadiens à ce sujet. «Non, a-t-il dit, cet échange des ressources n'a rien à voir avec les eaux.»

On l'a alors interrogé au sujet du pétrole et du gaz. On voulait savoir s'il était question de pétrole et de gaz. Le ministre a répondu: «Ma foi, pas vraiment. Pour ce qui est du gaz, nous voulons en exporter autant que possible. Nous pouvons en exporter, et il en va de même du pétrole. Nous avons le marché voulu et nous aimerions en exporter, mais nous ne tenons pas à nous lier par contrat ni à susciter un désaccord au sujet du pétrole et du gaz.» On l'a alors interrogé au sujet des ressources minérales. Il a répondu: «Ma foi, beaucoup de